

## **Configurer l'imprimante**

#### Accès aux imprimantes à partir d'un portable

Tous les systèmes d'exploitation (Windows, Linux, Mac OS...) peuvent être configurés pour utiliser les imprimantes du Collège. Cependant, seuls Microsoft Windows XP, Vista et 7 sont présentement supportés par le CCTI.

Procédure pour

- <u>Windows Vista et 7</u> (PDF)
- <u>Windows XP</u> (PDF)
- Mac OS X (site Internet)
- <u>Pour Fedora 14+</u> (site Internet)

#### Foire aux questions

#### 1. Acquisition de copies supplémentaires

Pour répondre aux besoins de productions pédagogiques reliés aux cours qu'il suit, chaque étudiante et étudiant pour chaque session obtient un débit pour ses impressions d'une valeur non remboursable et non transférable de 10 \$. Vous pouvez acheter des crédits supplémentaires (1 crédit = 0,10 \$) au comptoir de la <u>Boutique du Collège Montmorency</u>.

#### 2. Coûts des impressions laser

Voici la liste des coûts unitaires pour les impressions, tel que prévu au Règlement numéro 18 :

- noir et blanc – format lettre et légal	0,10 \$ /copie
- noir et blanc – format 11 par 17 pouces	0,50 \$ /copie
- couleur – format lettre et légal	0,50 \$ /copie
- couleur – format 11 par 17 pouces	1 \$ /copie
- feuille de traceur noir et blanc – 22 par 34 pouces	2 \$ /copie
- feuille de traceur couleur – 22 par 34 pouces	6 \$ /copie
- feuille de traceur noir et blanc – double grandeur	4 \$ /copie
- feuille de traceur couleur – double grandeur	12 \$ /copie
- affiche noir et blanc – 22 par 34 pouces	2 \$ /copie
- affiche couleur – 22 par 34 pouces	12 \$ /copie
- affiche noir et blanc – double grandeur	4 \$ /copie
- affiche couleur – double grandeur	24 \$ /copie

### 3. Limite lors de l'impression

Une tâche d'impression ne peut dépasser vingt (20) crédits. Sinon, vous devrez scinder votre tâche en plusieurs tâches. Une tâche d'impression ne peut faire plus de deux (2) copies d'un même document. Vous devrez lancer plusieurs impressions si vous voulez plus de deux (2) copies. Le nombre total de crédits est calculé avec le nombre de pages, le type de page et le nombre de copies.

Ex. : Deux copies d'un document 8,5 X 11 de 11 pages donnent donc un total de 22 crédits.

# 4. Incapacité d'imprimer ou d'accéder à ses répertoires personnels à partir de son portable depuis son changement de mot de passe

Après le changement de votre mot de passe, il vous faut reconfigurer les accès aux serveurs du Collège. Pour ce faire, vous pouvez suivre la procédure suivante :

• <u>Comment modifier les mots de passe sauvegardés dans Windows 7</u>